

COMPTE-RENDU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CASC
SÉANCE DU 19 OCTOBRE 2021
14h00-17h30

Collège des représentants du personnel	NOM - Prénom	Qualité
Présent(e)s	BLONDEAU Selma AARAB Zakaria ABDALLAH Sitti BAHI Souad KONDO Bernice LEMAIRE Patrick MEGHAR Nadia NJIKI Joël SANNA Sylvette SEGAILLAT Sandrine SINGER Sandrine ZEGGA FOUHAD Anissa	Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire
Excusé(e)s	BALDE Aminata BENOUDAH Nasser BORNIER Benoît DRAME Kadidiatou GREIFFEMBERG Eva	Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire
Absent(e)s	JEAN-LOUIS Serge SENTUBERY Chantal	Titulaire Titulaire
Invité(e)s	RUDENT Magalie	Commission Activités

**COMPTE-RENDU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CASC
SÉANCE DU 19 OCTOBRE 2021
14h00-17h30**

Selma Blondeau, Présidente du CASC ouvre la séance du Conseil d'Administration à 14h10.

ORDRE DU JOUR

1	Procès-Verbal du Conseil d'Administration du mardi 6 juillet 2021	
2	Commission Vacances	Retour sur les inscriptions
3	Commission Activités	Point sur les activités d'hivers 2022 Point sur les conventions
4	Commission Cadeaux	Point sur l'organisation et la distribution des cadeaux de Noël 2021
5	Commission Communication	Point sur la communication
6	Divers	

Les pouvoirs

BALDE Aminata donne pouvoir à MEGHAR Nadia
BENOUADAH Nassera donne pouvoir à NJIKI Joël
BORNIER Benoît donne pouvoir à ZEGGA FOUAD Anissa
DRAME Kadidiatou donne pouvoir à BAHY Souad

1. Procès-Verbal du Conseil d'Administration du mardi 6 juillet 2021

Aucune remarque, ni observation n'ont été apportées par l'ensemble des élus sur le compte-rendu du conseil d'administration du 6 juillet 2021.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

Selma Blondeau, Présidente du CASC souhaite la bienvenue à Magalie Rudent qui fait partie de la commission activités (elle n'aura pas droit aux votes), en l'absence de Kadidiatou Drame, elle est venue présenter les différentes activités de la commission pour l'année 2022

Anissa Zegga Foudad est arrivée à 14h15 ; elle fait désormais partie du Conseil d'Administration en remplacement de Floris Robert. Selma Blondeau, Présidente du CASC lui souhaite la bienvenue dans le conseil d'administration.

2. Commission Vacances

Bernice Kondo, trésorière du bureau du CASC présente le montant des dépenses de la commission vacances de l'année 2021 qui s'élève à **148 576 €** (pour les voyages en groupes, les voyages à la carte et l'entretien des Mobil-Homes d'Oléron).

A Oléron, la société WM PRODUCTION fait un état de lieux la veille du départ des agents, elle se charge de la logistique (changer les draps, vérifier l'état de l'électricité, du gaz...). Désormais si un agent laisse son Mobil-Homes dans un état général inapproprié (mauvaise entretien, casse, dégâts, ... avec photos à l'appui) le CASC encaissera le chèque de caution.

Pour la mise en route de la période de fonctionnement des Mobil-Homes, de mars à octobre de chaque année, les élus du CASC doivent se rendre sur le site durant 4 jours pour le grand ménage et l'inventaire avant l'ouverture des lieux. Le règlement intérieur et l'inventaire sont affichés dans chaque Mobil-Homes.

Anissa Zegga Foudad, Souad Bahi, Bernice Kondo et Sandrine Singer se proposent pour l'entretien et l'inventaire des Mobil-Homes pour la prochaine période de fonctionnement (mars 2022).

Pour le séjours Buenavista en Espagne, il y a 101 personnes inscrites. Le rendez-vous est à 19h45 le vendredi 22 octobre 2021 pour un départ à 20h00 avec deux cars de location. Le trajet dure 15 heures en soirée, avec une arrivée le lendemain samedi 23 octobre et le déjeuner compris sur place. Un accompagnateur est prévu par groupe de 25 personnes, donc 4 accompagnateurs (Rachid Outouia, Bernice Kondo, Souad Bahi et Selma Blondeau).

POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	0	0

Selma Blondeau, présidente du CASC a rappelé l'importance du rôle des élus, notamment pour l'organisation et l'encadrement des sorties organisées par le CASC. Il est nécessaire que chaque élu se positionne sur les sorties de façon volontaire.

Pour le séjours au Revard, du 27 décembre 2021 au 2 janvier 2022, il y a 95 inscrits mais aucun accompagnateur. Suite à cette information, Zakaria Aarab, Bernice Kondo, Rachid Outouia, Jean-Richard Konaté et Joël Njiki se proposent d'accompagner les participants.

S'agissant du Réveillon et du jour de l'an, différentes activités seront à mettre en place, les accompagnateurs doivent s'organiser pour travailler ensemble.

Il faut prévoir un budget pour la décoration de la salle le jour de l'an. A la demande des membres du bureau du CASC, Sylvette Sanna se charge d'établir un devis et d'acheter la décoration. Un budget de 600 € est prévu pour cette occasion. Le gestionnaire du domaine se charge du repas du jour de l'an et le CASC fournit le Champagne et prendra aussi en charge une activité non deterrminée.

3. Commission Activités

En l'absence du Kadidiatou Drame, Magalie Rudent est présente à la réunion pour proposer les activités ci-dessous de la commission pour l'année 2022 :

Soirée des droits des femmes le 5 mars 2022 (exposition sur les femmes connues, quiz avec réponses, karaoké...). Le prix d'entrée pour la soirée est de 5€ pour les agents, 7€ pour les retraités et 10 € pour les extérieurs.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	0	0

Il a été proposé de constituer un sous groupe afin de travailler sur le contenu de la soirée. Cette proposition sera soumise au prochain CA qui se déroulera en février 2022.

L'institut du Canal, située au 35 rue Étienne Marcel à Pantin, propose une carte cadeau d'une valeur de 35€ (50 % de subvention du CASC) au prix de **17,50€** ; les personnes seules peuvent acheter 2 cartes.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	0	0

La Malle aux histoires, librairie située au 83 bis avenue Jean Lolive à Pantin, propose une carte cadeau d'une valeur de 35 € avec déduction de 50 % de la subvention du CASC ; les personnes seules peuvent acheter 2 cartes.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	0	0

L'institut du Canal et la Malle aux histoires sont choisis afin de promouvoir les commerces de proximité.

Lors d'un précédent conseil d'administration, les membres du conseil d'administration ont voté un partenariat avec le :

- **CMS Pantin** à un prix préférentiel de **110 €** pour les agents sur présentation de la carte professionnelle, -30 % du tarif Pantinois de 155 €.
- **BLAST** de Pantin, -15 % sur toutes les prestations (activités, formules...) et les produits de l'enseigne pour les agents sur présentation de la carte professionnelle.

Visite guidée de la Conciergerie et de la Sainte Chapelle, le 15 janvier 2022 pour 15 personnes minimum au prix de **19€** (50 % de la subvention du CASC) au lieu de 39€ (gratuit pour les – de 26 ans).

POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	0	0

Brasil Tropical (restaurant, spectacle et danse), situé au 36 rue du Départ à Paris 15ème, propose une sortie le 10 décembre 2021 pour 20 personnes au prix de **42€** (50 % de la subvention du CASC) au lieu de 85,50€ (tarif groupe).

POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	0	0

Musées (musée du Louvre, musée du Petit et grand Palais, musée des beaux Arts, l'institut du monde Arabe, musée d'Orsay, musée du Palais de Tokyo, musée du quai Branly, musée de l'illusion, musée d'histoires naturelles). Selon la composition de la famille, le CASC s'engage à rembourser la moitié du prix d'achat sur présentation des billets dans la limite de deux musées de la liste, les personnes seules peuvent prétendre à deux places par musée.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	0	0

Salon de la Foire de Paris, du 28 avril au 9 mai 2022 à la Porte de Versailles, la place pour les agents est de 5€ (50 % de subvention du CASC) au lieu de 10€.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	0	0

Salon de l'agriculture, du 26 février au 6 mars 2022, la place est vendue 6€ (50 % de subvention du CASC) au lieu de 13€.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	0	0

Paname Comedy Club, situé au 14 rue de la Fontaine au Roi à Paris 11ème, ouvre ses portes les dimanches, lundis, mardis, mercredis et jeudis durant toute l'année au prix de 20€ la place (50 % de subvention du CASC) au lieu de 55€ prix public négocié à 40€ par le CASC. Ce prix comprend la soirée avec repas (pizza) et un stand-up.

Sur pré-inscription au CASC ; les billets sont vendus selon la composition de la famille. Une personne seule peut prétendre à une deuxième place. Les billets sont valables 24 mois ; avant de s'y rendre, l'agent doit appeler pour réserver.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	1 <i>1 CFDT</i>

Atelier des chefs, le vendredi 21 janvier 2022, au prix de 52€ (50 % de subvention du CASC) au lieu 104€. Il s'agit d'un cours de cuisine avec un chef pour 20 agents sans leur famille. Choix entre deux formules : salée (entrée/plat) ou sucrée (plat/dessert), le matériel de cuisine est fourni sur place. L'atelier débute à 18h30 : accueil des invités avec une boisson chaude, 1h15 de cours de cuisine et 1h de dégustation avec vin.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	0	0

Dîner croisière sur la seine avec une chanteuse et un musicien, le 5 février 2022, de 19h45 à 23h pour 20 places minimum, circuit avec visite des monuments de Paris (Tour Eiffel, Notre-Dame, ...) au prix de **46€** (50 % de subvention du CASC) au lieu de 92€. Le menu proposé est composé entre autre de foie gras de canard, marmelade, tournedos de bœuf, mousseline de pommes de terre, noix de saint jacques, radis blanc et carottes, bar rôti, petit épautre, vacherin, mangue, coco, passion.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	1 <i>1 CGT</i>

Jump Park, à Beauchamps dans le 95, sortie pour une heure d'activités (trampolines individuels, piste de tumbling, fosse à cubes en mousse, jeux d'arcade) et dégustation d'une pizza au prix de **9€** (50 % de subvention du CASC) au lieu de 25€ prix public adultes négocié à 18€ qui est le prix public enfants. Sur pré-inscription, les billets sont valables un an, avant de s'y rendre, l'agent doit appeler pour réserver.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	0	3 <i>1 CGT</i> <i>2 CFDT</i>

Zoo de Thoiry, entrée au zoo en voiture ou en car brousse l'après midi, et spectacle **lumières sauvages** de 17h à 20h, 20 places minimum en tarif groupe aux prix de **13€ adultes** et **10,50€ enfants** (50 % de subvention du CASC) au lieu de 26€ adultes et 21€ enfants. Les billets sont valables toute l'année durant deux ans sauf les jours fériés.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	0	0

4. Commission Cadeaux

Le recensement des cadeaux a été fait, les commandes sont passés. L'installation et la distribution se dérouleront au théâtre du fil de l'eau le lundi 29, le mardi 30 novembre et mercredi 1^{er} décembre 2021 :

- lundi 29 novembre, de 10h à 16h30 : réception des colis et installation des cadeaux,
- mardi 30 novembre, de 8h à 17h30 : distribution des cadeaux,
- mercredi 1^{er} décembre, de 8h à 18h30 : distribution des cadeaux.

Afin d'être visible dans l'espace, les organisateurs porteront un grand T-Shirt noir avec le logo du CASC.

L'année dernière, le Conseil d'Administration avait accordé un chèque de 30€ à chaque agent en complément des cadeaux prévus. Cette dépense a coûté 60 000€ .

Actuellement, il restera 110 000€ auquel il faut déduire les activités votés. La dépense de celles-ci devrait être de 60 000€ à 70 000€. Il restera probablement 30 000€.

L'idée soumise est d'offrir une Lunch box avec un thermos isotherme logotisé au nom du CASC. Le coût pour 1 600 agents est de à 31 000€. Nos besoins sont pour 1 200 personnes.

Selma Blondeau, présidente du CASC propose le choix du Lunch box en verre et du thermos isotherme noir de 1 litre. Sylvette Sanna se propose de faire un logo personnalisé comme celui des T-Shirt.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	0	0

Cette année, les agents qui ont choisis le chèque cadeau de 40 €, recevront un chèque ou une carte cadeau nominatif UP CADHOC valable dans plusieurs enseignes.

Les frais de livraison sont de 0,20€ par chèque au lieu de 0,40€ pour SODEXO. Selma Blondeau, présidente du CASC propose aux membres du Conseil d'Administration le choix du fournisseur UP CADHOC (coopérative française qui mène des actions solidaires...) et de la carte cadeau.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	0	0

Pour agrémenter la distribution du cadeau supplémentaire, un stand festif sera installé pour accueillir les agents qui viendront chercher leur cadeau. Il est demandé de ne pas communiquer cette information afin de laisser la surprise le jour de la distribution.

Selma Blondeau, présidente du CASC fait un rappel du point 3 du règlement intérieur « les devoirs des élus » : ils sont tenus à l'obligation de réserve, en clair tout ce qui se dit dans le conseil d'administration appartient aux membres, il ne doit en aucun cas être divulgué en dehors de cette instance.

5. Commission Communication

La commission communication avait passé une information de dernière minutes pour des places à 10€ pour le théâtre sur une péniche et pour voir Isabelle Buffet. Afin de recevoir les alertes du CASC, il est indispensable d'aller sur site du CASC, ou de s'abonner au compte Facebook, ou de suivre l'actualité sur Instagram, ...

6. Divers

Un agent vacataire depuis 38 ans, qui n'a jamais bénéficié d'aucune action du CASC, souhaite cette année obtenir un chèque cadeau. La convention collective actuelle du comité d'action social ne permet pas ce don car les vacataires ne sont pas comptabilisés dans la subvention accordée au CASC par la ville.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
0	16	0

La convention du comité d'action social sera revue prochainement avec Monsieur Heno (directeur général) et Madame Ghazouani (élue). A cette occasion, on pourra voir la possibilité d'intégrer les vacataires dans la subvention.

Nadège Perron et Kahina Gouali Cheikh sont les gestionnaires du CASC, elles sont reconnus par la ville comme agents municipaux. Elles sont régisseurs (elles manipulent de l'argent, encaissent des chèques...) mais ne peuvent pas prétendre à aucune indemnité pour cette fonction.

Selma Blondeau, présidente du CASC s'est rapprochée du service des finances et du Trésor Public pour savoir comment les faire reconnaître en qualité de régisseur mais elle a obtenu une réponse défavorable car la régie appartient à une association et non à la municipalité.

Fin de la séance à 16h40.